

**COMPTE RENDU PROVISIONAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 07 FEVRIER 2018**

L'an deux mil dix huit et le sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BUYSSCHEURE s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc DEHEELE, Maire, au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation faite par le Maire.

Présents : DEHEELE Marc – DECODTS Viviane – GUILLAIN Romuald – HENEMAN Jean-Paul – JOHNSON Richard - RYCKEBUSCH Emmanuel — VANHEEGHE Pierre - SCHRYVE Emmanuel– ANDRIES Caroline - VANBOSSSEL Fabien

Excusés : VANTHUYNE Olivier - MEUNIER Gérard - LACRESSONNIERE Vincent - GRANDVAL Lucie - - MOALI Sandra

Madame Sandra MOALI a donné pouvoir à Monsieur Marc DEHEELE  
Monsieur Olivier VANTHUYNE a donné pouvoir à Monsieur Fabien VANBOSSSEL

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 DECEMBRE 2017 :**

Le compte rendu du 14 décembre 2017 est approuvé.

**POINT D'ETAPE CONCERNANT L'ELABORATION DU PLUi :**

Monsieur Marc DEHEELE fait un point rue par rue concernant le futur zonage du PLUi.

**COMMEMORATION DU 8 MAI 2018 :**

Monsieur Marc DEHEELE présente le projet d'invitation ainsi que les projets de plaques commémoratives.

Il est fait un point sur le déroulement de la cérémonie.

Monsieur le Maire est autorisé à acquérir un mât qui restera devant la Mairie.

**TRAVAUX DE VOIRIE FACE A LA MAISON DE JACQUES ET SOLANGE WYLLEMAN :**

Monsieur Emmanuel SCHRYVE indique qu'un drain sera posé et les fossés curés afin de recueillir les eaux pluviales situées en amont de la propriété.

**AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'EGLISE ET DU PARKING FACE AU CAFE MARCEL :**

Monsieur Marc DEHEELE propose un plan d'aménagement de cet espace.

Une allée serait créée du portail de l'église jusqu'au filet d'eau. Cette configuration permettrait de supprimer la marche d'entrée.

Le long de l'église des végétaux seraient plantés avec une haie de hêtre ne dépassant pas mètre de hauteur.

La machine à pains serait déplacée côté église.

Côté droit du parvis, il n'y aurait pas de haie afin de pouvoir installer un chapiteau lors des festivités.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur le Maire fait un point sur la gestion du personnel communal.

Un point est fait sur le problème d'abattage Oost Houck Straete.

Le Maire,  
Marc DEHEELE